

FAQ – Parcours Émergence

À qui s'adresse le Parcours Émergence ?

Le Parcours Émergence s'adresse aux personnes qui ont une idée de produit alimentaire transformé à valeur ajoutée et qui souhaitent **la valider, la structurer et déterminer si, et comment, elle devrait aller plus loin** avant d'amorcer son développement.

Vous avez une idée, un concept, une recette ou une intuition de produit, mais plusieurs questions restent à résoudre ? Le parcours vous permet de prendre du recul, de confronter vos hypothèses et de mieux comprendre le potentiel de votre projet.

Pourquoi valider mon projet avant de développer mon produit ?

Parce qu'un produit intéressant ne garantit pas, à lui seul, la viabilité d'un projet d'entreprise.

Avant d'investir dans votre projet, il est pertinent de vérifier notamment **à qui s'adresse votre produit, quel besoin il vient combler, comment il se positionne dans son marché et quelles sont les principales conditions techniques, réglementaires et économiques à considérer.**

Le Parcours Émergence vous permet de prendre ce recul **avant d'engager des investissements plus importants.**

Mon projet n'est pas encore complètement défini. Est-ce un problème ?

Au contraire. Le Parcours Émergence a justement été conçu pour vous aider à **clarifier votre idée, structurer votre projet et identifier les principales hypothèses à valider.**

Vous n'avez pas besoin d'avoir toutes les réponses au début du parcours.

Mon produit n'existe pas encore. Est-ce que je peux participer ?

Oui. Le Parcours Émergence s'adresse principalement aux projets qui sont encore aux premières étapes de leur développement. Vous n'avez pas besoin d'avoir un produit finalisé, commercialisé ou prêt à être fabriqué.

Vous devez toutefois avoir une **idée suffisamment claire du produit ou du concept que vous souhaitez explorer** pour pouvoir travailler sur ses principales hypothèses de marché, de faisabilité et de modèle d'affaires.

J'ai déjà réalisé quelques essais. Suis-je encore admissible ?

Oui, dans la mesure où votre projet demeure à un stade de validation initiale.

Vous pouvez, par exemple, avoir réalisé quelques essais de formulation, testé une recette ou obtenu des commentaires de premiers consommateurs. L'important est que **des questions importantes demeurent à valider**.

Le Parcours Émergence n'est toutefois pas destiné aux entreprises qui sont déjà rendues à une étape avancée de développement ou de commercialisation.

Dois-je avoir créé mon entreprise ?

Non. Vous pouvez participer que vous soyez encore au stade de l'idée, en démarche de démarrage ou que vous ayez récemment créé votre entreprise.

Le parcours vise avant tout le **niveau de maturité du projet**, plutôt que le statut juridique de l'entreprise.

Est-ce que je dois avoir une expérience ou une formation en alimentaire ?

Non. Le Parcours Émergence est conçu pour des entrepreneurs provenant de différents horizons, qu'ils aient ou non une expérience dans le secteur alimentaire.

L'objectif n'est pas de faire de vous un expert de tous les aspects du développement alimentaire, mais de vous permettre de **comprendre les principales considérations, de prendre des décisions éclairées et de savoir vers quelles ressources ou expertises vous tourner** lorsque nécessaire.

Quelle est la différence entre le Parcours Émergence et le Parcours Incubation ?

Les deux parcours interviennent à des moments différents dans le développement d'un projet.

Le Parcours Émergence est une étape de validation et de structuration. Il vous aide à clarifier votre projet, à challenger vos principales hypothèses, à explorer sa faisabilité et à déterminer les prochaines étapes.

Le Parcours Incubation s'adresse ensuite aux projets qui ont atteint un niveau de maturité suffisant pour amorcer un travail plus approfondi de **développement et de préparation à la commercialisation**.

L'Émergence permet donc de déterminer **si et comment votre projet devrait aller plus loin**, tandis que l'Incubation vous accompagne davantage dans le passage vers le développement du produit et sa commercialisation.

Est-ce que je pourrai ensuite intégrer le Parcours Incubation ?

Oui, si votre projet atteint le niveau de maturité recherché.

Le Parcours Émergence constitue une **étape préparatoire pouvant mener au Parcours Incubation**.

L'admission au Parcours Incubation demeure toutefois soumise à ses propres critères et à une évaluation du niveau de maturité du projet.

Quel est l'engagement demandé ?

Le parcours demande un **minimum de 8 heures par semaine** de travail et d'investissement sur votre projet.

Ce temps comprend notamment les ateliers collectifs, les rencontres individuelles avec les experts, les suivis avec l'équipe MYCÉLIUM (**voir calendrier du parcours**) et le travail autonome. Votre implication active est essentielle pour tirer profit au maximum du parcours.

Est-ce que je dois être disponible à toutes les rencontres ?

Une participation à l'ensemble des activités prévues est fortement recommandée.

Les ateliers et les suivis s'inscrivent dans une progression logique : chaque étape s'appuie sur les apprentissages et les validations réalisées précédemment.

Puis-je participer si je travaille à temps plein ?

Oui, à condition de pouvoir répondre à l'engagement demandé.

Vais-je recevoir un accompagnement individuel ?

Oui. En plus des **ateliers collectifs virtuels**, vous bénéficierez d'un total de **6 heures d'accompagnement individuel avec des experts**, ainsi que de suivis avec l'équipe MYCÉLIUM.

L'objectif est de vous permettre d'appliquer les apprentissages directement à votre projet et d'obtenir des regards complémentaires sur ses dimensions commerciales, techniques et financières.

Que vais-je obtenir à la fin du parcours ?

Le Parcours Émergence ne vise pas nécessairement à vous faire repartir avec un produit prêt à être commercialisé.

Vous repartirez plutôt avec une **vision plus claire et mieux structurée de votre projet**, notamment :

- Une proposition de valeur clarifiée ;
- Une meilleure compréhension de votre marché et de votre clientèle cible ;
- Une meilleure compréhension des principales considérations techniques, réglementaires et de production ;
- Des hypothèses commerciales, techniques et économiques qui auront été challengées ;
- Une première structure de modèle d'affaires ;
- L'identification des principaux risques et éléments à approfondir ;
- Des recommandations et un plan d'action priorisé pour les prochaines étapes.

Que se passe-t-il si mon projet change pendant le parcours ?

C'est tout à fait normal.

Le Parcours Émergence est justement conçu pour **challenger les hypothèses de départ**. Au fil du parcours, des ajustements peuvent être réalisés et ces derniers font justement partie du processus.

Et si mon idée n'est finalement pas viable ?

C'est aussi un résultat pertinent du parcours.

L'objectif n'est pas de confirmer à tout prix que votre idée est bonne, mais de vous aider à **prendre une décision éclairée à partir d'informations et d'hypothèses mieux validées.**

Il peut être plus pertinent de modifier votre projet, de le mettre sur pause ou de changer de direction avant d'engager des investissements importants.

Je ne viens pas de la région de Québec. Puis-je participer ?

Oui. Le Parcours Émergence est offert **100 % en ligne** et est donc accessible aux entrepreneurs partout au Québec. Une priorité est accordée aux projets de l'agglomération de Québec, mais les candidatures provenant d'autres régions du Québec sont également les bienvenues.

À noter : Les candidatures provenant d'une autre province canadienne ou de l'extérieur du Canada ne sont pas admissibles.

Est-ce qu'il y a une sélection ?

Oui. Les candidatures sont analysées afin de vérifier que le Parcours Émergence correspond au **niveau de maturité du projet, à ses besoins et à la mission de MYCÉLIUM.**

Note : La Mission de l'incubateur est de soutenir la commercialisation de produits sains, innovants et à valeur ajoutée. Une priorité sera donnée à ce type de produits.

J'ai peur de me faire voler mon idée. Comment mes informations sont-elles traitées ?

Chez MYCÉLIUM, nous accompagnons les entrepreneurs dans un cadre professionnel et **confidentiel**. Toute l'équipe, les experts et les entreprises en cohorte, signent une **entente de confidentialité**.

Par ailleurs, l'expérience démontre que le succès d'un projet repose rarement uniquement sur l'idée elle-même, mais plutôt sur la capacité de l'entrepreneur à la concrétiser, à l'adapter et à l'amener jusqu'au marché.

Prêt à mettre votre idée à l'épreuve ?

[Déposez votre candidature](#) pour faire partie de la première cohorte du
Parcours Émergence.